

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 21 juin 2016
à 14H00 à La Roche Bernard**

EXTRAIT DE DELIBERATION

Légalement convoqué le 1^{er} décembre 2015 pour une séance fixée au 24 mai 2016, le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine s'est réuni.
Constatant l'absence de quorum et conformément aux statuts de l'établissement, la Présidente a, le 2 juin 2016, convoqué à nouveau l'assemblée pour le 21 juin 2016, strictement pour le même ordre du jour.
Les délibérations ont donc été votées sans condition de quorum.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.



Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 21 juin 2016
à 14H00 à La ROCHE BERNARD

3 RESSOURCES:

**Association Permanente des Présidents des Commissions Locales de l'Eau (CLE) de Bretagne :
demande de subvention**

Créée en juillet 2011, l'Assemblée Permanente des Présidents des Commissions Locales de l'Eau (CLE) de Bretagne (APPCB) rassemble aujourd'hui les 20 présidents de ces CLE pour les représenter dans les instances, favoriser les échanges d'expériences et défendre leurs positions communes.

Jusqu'alors, le Conseil d'Administration a refusé de financer cette association, proposant qu'elle soit animée à tour de rôle par les différents Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB).

Aujourd'hui, avec le recul de 5 années et une visibilité sur le budget annuel (environ 105 000€) et les actions menées, une participation financière de l'ordre de 5000€ pourrait être envisagée par l'IAV, d'autant plus que cette association est aujourd'hui présidée par Michel DEMOLDER, président de la CLE VILAINE.

Si cette proposition recueillait un avis favorable de principe, une subvention de 5000€ serait alors proposée au vote par décision modificative du budget Principal pour l'exercice 2016 à la prochaine séance du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration par 2 voix pour et 2 abstentions :

- décide d'attribuer à l'APPCB une subvention de 5000€ pour l'exercice 2016
- précise que cette subvention sera inscrite au budget de l'exercice par une prochaine décision modificative
- charge la Présidente d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes

Pour extrait conforme
La Présidente,

REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE Solène MICHENOT
- 4 JUIL. 2016

